



DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE D'ILLE SUR TET
SEANCE DU 04 AVRIL 2019

Date de convocation :

28/03/19

En exercice : 27

Présents : 19

Votants : 23

L'an deux mille dix-neuf et le quatre avril à dix-huit heure trente, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. William BURGHOFFER, Maire.

Étaient présents : Mmes Mrs Claude AYMERICH, Françoise CRISTOFOL, Jérôme PARRILLA, Caroline PAGÈS, Alain MARGALET, Raphaël LOPEZ **adjoints**, Maurice CHANARD, Alain DOMENECH, Maryse NOGUÈS, Xavier BERAGUAS, Denis OLIVE, Catherine PALAU, Patrice RIU, Christelle VERNE, Naïma METLAINE, Cédric SANCHEZ, Philippe PIQUÉ, Frédéric CRAVO, **conseillers municipaux**, et formant la majorité des membres en exercice.

Ont donné pouvoir : Mmes Claudie SERRE (à Catherine PALAU), Cécile LAVALL (à Françoise CRISTOFOL), Florence PERAMON (à Jérôme PARRILLA) et Mr Bruno COSTA (à Caroline PAGÈS) pour voter en leur nom.

Absentes : Mmes Géraldine MIR, Céline SALGUERO, Fatiha TAHARASTE, Sylvia OLIVE.

M. Frédéric CRAVO a été désignée comme secrétaire de séance.

DELIBERATION N° 2019/21 : VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2019 DE LA COMMUNE (PRINCIPAL, EAU, ASSAINISSEMENT ET CAMPING).

Le Conseil Municipal de la Commune d'Ille sur Tet, délibérant sur les budgets primitifs de l'exercice 2019 (budget principal, budget eau, budget assainissement et budget camping), dressé par M. William BURGHOFFER, Maire,

VU le Code général des Collectivités territoriales et notamment ses articles L1612-1 et suivants,

Entendu le rapport, et après en avoir délibéré,

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, ADOPTE les budgets de la commune pour l'exercice 2019, qui s'équilibre, tant en dépenses qu'en recettes, aux montant ci-après :

Budgets	Section de fonctionnement	Section d'investissement	Total
Budget principal de la commune	6 518 101,24 €	4 007 898,70 €	10 525 999,94 €
Service de l'Eau potable	1 095 882,68 €	854 267,44 €	1 950 150,12 €
Service de l'Assainissement	537 621,86 €	293 408,00 €	831 029,86 €
Camping municipal "Le Colomer"	16 874,85 €	50 413,32 €	67 288,17 €
TOTAL	8 168 480,63 €	5 205 987,46 €	13 374 468,09 €

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ LES JOUR, MOIS ET AN
SUSDITS
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME
Fait à Ille sur Tet, le 04 avril 2019


Le Maire,
William BURGHOFFER

